

L'appellation Sainte-Foy-Bordeaux a la cote

Publié le 22/08/2014 à 06h00 , [david gauthier](#)

Un dossier a été déposé début juillet par l'appellation Sainte-Foy-Bordeaux pour intégrer les côtes de Bordeaux. Un rapprochement mûrement réfléchi.



Wilfrid Franc de Ferrière dirige le syndicat des viticulteurs de Sainte-Foy-Bordeaux. © Photo Archives A. M.

Il y a bien plus en jeu qu'un simple changement d'étiquette. L'intégration de l'appellation Sainte-Foy-Bordeaux serait une première pour l'Union des côtes de Bordeaux, créée en 2007. La famille des côtes se verrait greffer une cinquième AOC. Un poids supplémentaire pour peser économiquement, et obtenir une bonne visibilité. « **On veut se rapprocher de cette grande famille pour être mieux vu, notamment à l'international** », appuie Wilfrid Franc de Ferrière. Le président du syndicat des producteurs de vin de Sainte-Foy-Bordeaux est également propriétaire du Château Carbonneau, situé sur la commune de Pessac-sur-Dordogne.

N'importe quel exploitant viticole ne peut pas prétendre aux côtes de Bordeaux. « Il faut monter un dossier complexe et administratif, admet le président du syndicat, et répondre à des exigences d'identité et de qualité ». Entendu par identité : un sol et une situation géographique

compatible avec les Côtes. « On a réalisé une étude de sol pour démontrer que nous étions une zone de coteaux. »

La qualité est un critère primordial, pour une appellation qui souhaite se placer au-dessus du Bordeaux. « On a effectué une délimitation, pour choisir les parcelles avec des critères plus restrictifs », continue le viticulteur. La demande d'intégration a été envoyée début juillet à l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO).

Lorsque Stéphane Héraud a créé l'Union des côtes de Bordeaux en 2007, son objectif était avant tout économique. « **Pour vendre du vin, en Asie par exemple, c'est plus simple de pouvoir afficher Bordeaux sur l'étiquette** », confirme-t-il.

Un vin Premières côtes de Blaye devenait Blaye-côtes de Bordeaux. Un changement de nom, mais surtout une harmonisation du cahier des charges. « **C'était un long travail, démarré en 2003, afin de regrouper dans l'Union quatre appellations (Blaye, Cadillac, Castillon et France, ndlr), et près de 1 300 viticulteurs.** » Le premier millésime vit le jour en 2009, « le temps de mettre en accord tous les syndicats d'exploitants », précise-t-il.

Cette nouvelle famille aime à dorloter ses enfants. Le principal rôle de l'union, en plus de créer le lien entre les propriétés, est de faire la promotion de l'appellation. En France, mais surtout à l'étranger. « **Début septembre, on se rend à Bruxelles avec une quinzaine de viticulteurs, puis à Hong Kong fin octobre** », annonce Stéphane Héraud.

Wilfrid Franc de Ferrière ne craint pas d'être avalé par les côtes de Bordeaux. « On reste des appellations distinctes, mais chapotées. Un peu comme si on distinguait le prénom du nom de famille », image-t-il.

Deux à trois ans ont été nécessaires pour monter le dossier. Il en faudra peut-être autant avant d'assister à l'ajout des 300 hectares de Sainte-Foy-Bordeaux aux côtes. « Je travaille en cogestion avec l'INAD. On avance petit à petit. »